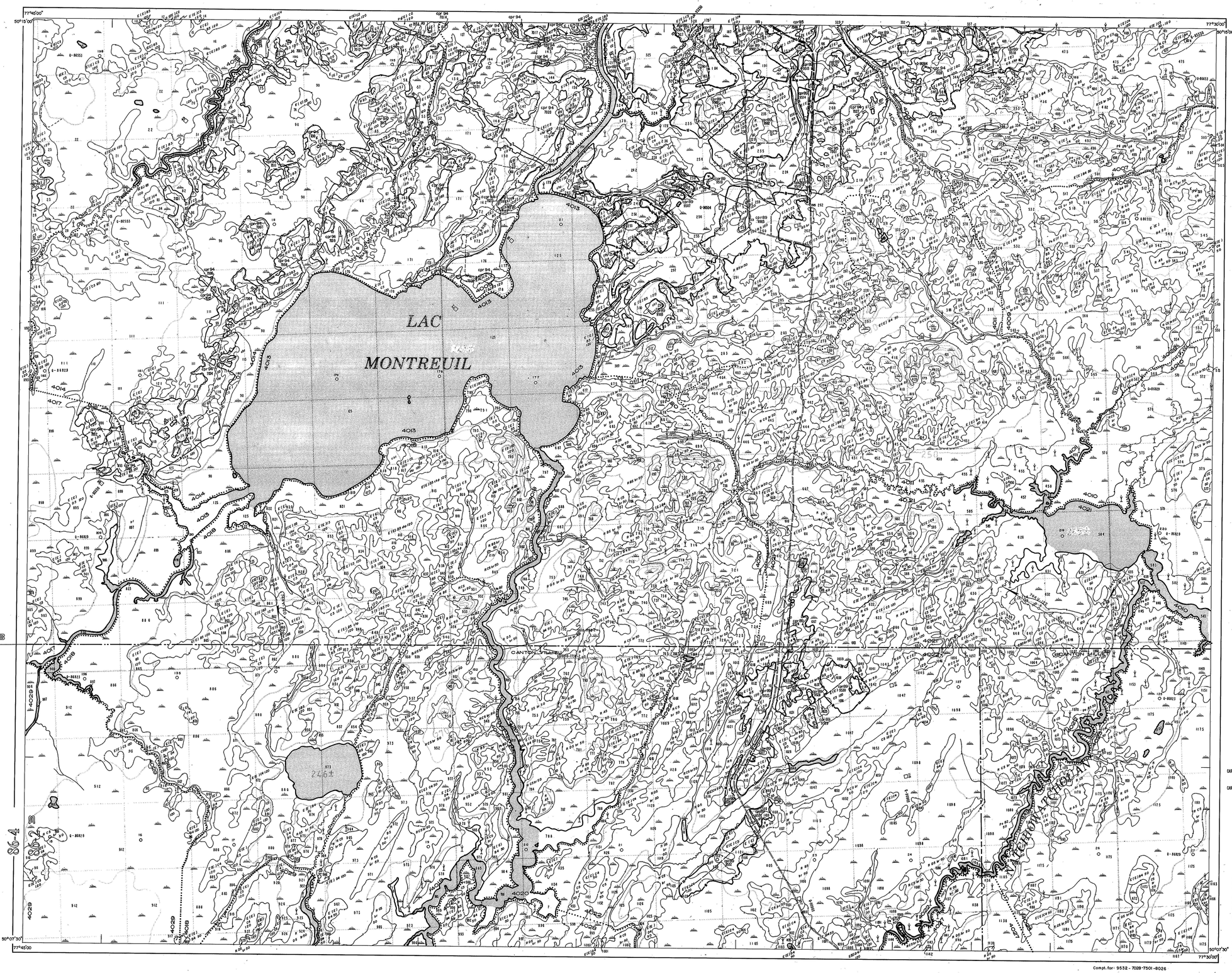

Compt. for : 9532 - 7028-7501 -8026

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec réserve de la régénération
Coupe avec réserve de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage
Coupe de jardinage limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Bridage partiel (bridge au Lac)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Exploitation commerciale
Récolte dans les îlotiers bâtiés (décrire ci-dessus)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (laricin)	R (L)
— — à bouleau	R (B)
— — à peuplier	R (P)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière	S
— — (épinettes noire et/ou blanche rouge occupent plus de 75% de la portée réservée)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à sapin	S (SA)
— — à pin blanc	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à épinette noire	S (EN)
— — (plantation d'épinette blanche)	EPB p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	EPO p
— — (plantation d'épinette noire)	EPN p
— — (plantation d'épinette rouge)	EPR p
Sapinière (le sapin et/ou bouleau blanche occupent plus de 75% de la portée réservée)	SA
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (P)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	SB p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — (pin pin rouge	Pb (Pr)
— — — — — et/ou rouge) (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réservée)	Pb (Pr)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — — — avec peuplier	Pb (M)
— — — — — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb p
— — — — Plantation de pin sylvestre	PS p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réservée)	Pg (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — — avec peuplier	Pg (P)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	PG p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réservée)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à sapin	C (SA)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THO p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réservée)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	PR p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réservée)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc	Me (PB)
— — à pin rouge	Me (PR)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — à peuplier	Me (P)
— — (plantation de mélèze japonais)	Mej p
— — (plantation de mélèze laricin)	Mel p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes	F (Fp)	F (Fp)
— — — — avec pin blanc	F (Fp)	F (Fp)
— — — — avec pin rouge	F (Fp)	F (Fp)
— — — — avec pin gris	F (Fp)	F (Fp)
— — — — avec mélèze	F (L)	F (L)
— — — — avec bouleau	F (B)	F (B)
— — — — avec épinette noire et/ou rouge	F (E)	F (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — — avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG)
— — — — avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)
— — — — avec pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	B (R)	B (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Fp)	F (Fp)
— — — — avec pin rouge	F (Fr)	F (Fr)
Peuplerraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec épinette noire	Pe (E)	Pe (E)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge (érablaie rouge)	Er (Er)	Er (Er)
Érablière résineuse	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus intolérants	MFR	MFR
— — sur station humide	MFR (H)	MFR (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb (Bp)
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerraie	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (Bb)
— — à bouleaux jaunes	E (Bj)
— — à peupliers	E (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Ers p
— — de bouleau jaune	Bjp
— — de peuplier	PeOp
— — de peuplier hybride	PeH p
— — de frêne d'amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ja
Dénudé et semi-dénudé humide	Jh
Autoroute	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en dommage	C (Dp)
Coupe partielle par bande	C (B)
Coupe partielle en dommage légère	C (Dl)
Chablis partiel	Chp
Épidémie légère	Ep
Brûlis partiel	Brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: 0 à 50% — 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	O
Chablis total	Ch
Épidémie sévère	Ep
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 ans	1 - 20 ans	70	70-90 ans (sens)
30 ans	21-40 ans	80	80-90 ans
50 ans	41-60 ans	90	90-100 ans
70 ans	61-80 ans	100	100-120 ans
90 ans	81-100 ans	120	120-140 ans
120 ans	101 et plus	140	140-160 ans
		160	160-70 ans

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune héquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse héquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0-9m)	2 (9-12m)	3 (12-15m)	4 (15-18m)	5 (18-21m)	6 (21m+)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 40 %	aucun
Modérée	41 à 60 %	°
Forte	61 à 80 %	°°
Abrupte	81 % et plus	°°°
Superficie entourée de pentes > 61%		°

N.B. Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E1 C3 sp 50 m E3 — S = résineux; E1 = épinette noire; C3 = classe de hauteur; sp = sapin; 50 m = classe de densité; E3 = classe d'âge

B C5 ep 60 p — B = feuillus; C5 = classe de hauteur; ep = épinette noire; 60 p = classe de densité; p = origine plantation

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986; Année de publication : 1987; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	86-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3
Mode de tenure ou de gestion	0
Bloc d'aménagement	0
Concessionnaire ou autres	08
Bassin hydrographique	04
Bassin primaire	403
Bassin secondaire	02
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4023 *
Région écologique	12c
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-8	32-K-5		32-K-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-1	32-K-4		32-K-3
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-16	32-F-13		32-F-14

32 K/4 N.E.